



Pacs et crédits ou dettes contractés par le partenaire

Par **IoI12**, le **04/02/2009** à **17:53**

Je vais me pacser prochainement et j'aimerais connaître mes droits et obligations si mon partenaire :

- crée une entreprise à son nom
- contracte un crédit à son nom pour rénover ou acheter la résidence commune.

Quels crédits et dettes contractés par mon partenaire à son nom suis-je dans l'obligation d'honorer ?